



Légende

Servitudes ponctuelles

- ★ AC1 - Protection des monuments historiques
- ★ EL3 - Servitude de halage et de marchepied

Servitudes linéaires

- A4 - Servitude de passage
- I3 - Canalisation de distribution et de transport de gaz
- I4 - Servitude relative à l'établissement des lignes et canalisations électriques
- I6 - Servitudes relatives à l'exploration des mines et carrières (linéaire de collecte)
- I6 - Servitudes relatives à l'exploration des mines et carrières (linéaire de collecte)
- T1 - Voie ferrées

Servitudes surfaciques

- AC1 - Protection des monuments historiques (tampon 500m)
- AC2-Sites et monuments naturels inscrits
- AC2-Sites et monuments naturels classés
- I3 - Risques liés aux canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, hydrocarbures et produits chimiques
- I3 - Installation AER
- I3 - Servitude applicable aux canalisations de transport de gaz
- I6 - Servitudes relatives à l'exploration des mines et carrières (surfacique)
- PM2 - Servitudes relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement



CITADIA

Val de l'Eyre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Barp

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

6 Annexes

6.1 Servitudes d'Utilité Publique

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 12/11/2019 arrêtant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le Président,

Echelle : 1:20 000

